

Ixelles, commune d'architecture n° 61

rue St-Boniface 24 BoP Architecture
(Frédéric Bouchat & Jean-François
van der Plancke, 2005)



En 2005 est délivré un permis d'urbanisme visant à réaménager les extensions d'un magasin de la chaussée d'Ixelles. Construites par l'architecte Charles Van Nueten en 1961, elles sont inoccupées depuis plus d'une décennie. Elles comportent un quai de déchargement, surmonté de cinq plateaux de stockage. La façade, constituée de panneaux-sandwich de type "Glasal" et de bandes de fenêtres horizontales de faible hauteur, s'harmonise peu au contexte.

Inscrit dans l'axe de l'église Saint-Boniface, le bâti environnant est, de manière générale, animé de dynamiques verticales. Sa remarquable homogénéité a donné lieu à la délimitation de deux zones de protection: l'une est liée au classement d'une série de réalisations d'Ernest Blerot, l'autre à celui de l'église.

Le nouveau programme destine les lieux à quatre logements de superficie moyenne ainsi qu'aux bureaux des auteurs du projet. Dans un souci d'utilisation efficiente des ressources, le parti est pris de réutiliser le bâti existant au maximum: seront ainsi maintenues les fondations, l'ensemble de l'ossature métallique, les dalles de plancher en béton, l'escalier intérieur et l'ascenseur.

D'une géométrie épurée, la composition de façade, orthogonale, revêt une dimension graphique marquée. La pierre calcaire blanche de Lens renvoie la lumière vers l'espace public, les éléments métalliques de couleur anthracite pourvoient à la profondeur visuelle.

Les lignes structurantes s'organisent autour d'une double dynamique croisée. L'une, verticale, met en évidence la travée latérale des circulations et des pièces de service, tandis que les niveaux d'entrée et de bureau sont associés sous un axe horizontal pour former un registre de rez-de-chaussée, en accord avec les hauteurs d'assise des immeubles mitoyens. Traitée en pierre de parement, l'entrée des garages est intégrée à la façade. L'élément générique du bow-window est transposé au deuxième étage sous la forme d'un léger débord capoté.

L'ordonnance longitudinale des logements s'appuie sur le plan initial, de type ouvert, prolongé à l'arrière par de larges terrasses bien ensoleillées. Prenant en compte l'affectation originelle du lieu, l'aménagement intérieur privilégie les matériaux à caractère industriel (zinc, béton poli, panneaux en fibre de bois).